



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU MARDI 10 JANVIER 2012

Mme Nicole Mahler, présidente.

Prise du PV : S. Morandini, secrétaire

### **De 18h00 à 19h00 : Membres du Conseil de Jacques-Dalphin**

Invité : Monsieur Marc Chapelle, directeur du CEFI.

Présents : , Mme Claire Brulhart-Bourdy, Mme Isabelle Pasquier Eichenberger, Mme Monique Collet, Monsieur Damien Rochette.

Excusées : Mme Pascale Tappolet Jenny , Mme Camille Bieler Dellamula

Absent : Monsieur Denis Le Mounier

<b>Ordre du jour</b>	<b>1.</b>	Présentation du CEFI
	<b>2.</b>	Bilan de la fête de l'Escalade
	<b>3.</b>	Communications propres à l'école

### **1. Présentation du CEFI**

Mme Mahler accueille les membres du conseil d'établissement présents en ce début d'année et donne la parole à Monsieur Marc Chapelle, directeur du CEFI (Centre Educatif de Formation Initiale), venu présenter cette structure.

Le CEFI est présent à l'école Jacques-Dalphin avec 21 élèves répartis dans trois ateliers : un atelier bois, un atelier poterie et un atelier théâtre.

Le CEFI, créé en 1973, fait partie de la Fondation SGIPA (Société Genevoise pour l'Intégration Professionnelle d'Adolescents et d'Adultes) et propose une formation de deux ans à des jeunes issus souvent des classes spécialisées qui ne peuvent pas commencer un apprentissage tout de suite et rencontrent des difficultés à entrer dans le monde du travail.

Le CEFI forme dans un premier temps et propose ensuite, à travers la SGIPA, des ateliers protégés de trois types, avec plus de 200 places de travail :

- ✓ les ateliers protégés intégrés présents dans l'entreprise (travail de mise sous-pli ou d'étiquetage), par exemple l'usine Chirat hébergeait un atelier protégé de ce type,
- ✓ les ateliers protégés indépendants qui font de la sous-traitance pour les entreprises,
- ✓ les ateliers protégés verts qui s'occupent de l'entretien et de l'aménagement des espaces verts.

La plupart des élèves du CEFI viennent du secteur spécialisé, d'écoles de formation pré-professionnelle mais aussi d'écoles privées comme la Voie Lactée. Ils ont des cours de maths et de français et suivent un atelier technique et un atelier créatif comme la musique, la photo, la couture. Le but est de donner une meilleure image de soi à des élèves ayant eu des relations difficiles avec le système scolaire classique.

Mme Collet admet que ces élèves ont effectivement une faible estime de soi mais relève qu'un gros travail a souvent été fait dans les classes spécialisées durant leur scolarité obligatoire pour y remédier et que tous les problèmes rencontrés à l'adolescence ne viennent pas seulement de l'école. Mme Pasquier se demande si une collaboration avec ces adolescents est envisageable sur les journées de fête de l'école comme la journée sportive ou

la fête de l'Escalade. Mme Mahler dit qu'une réflexion à ce propos est intéressante afin de trouver ensemble une action qui puisse se réaliser.

## **2. Bilan de la fête de l'Escalade**

Le bilan est extrêmement positif. De l'avis de tous les participants, tout s'est bien passé : le cortège s'est bien déroulé, les torches ont bien fonctionné, les chaudrons à gaz étaient en quantité suffisante et les parents ont apporté leur soutien et leur collaboration durant la fête. Les enseignants de Jacques-Dalphin ont apprécié l'aide de l'APEJD qui les soulage beaucoup durant cette longue journée. La soupe était bonne, servie rapidement et la quantité était parfaite.

Mme Brulhart Bourdy estime qu'il faudra réfléchir l'année prochaine à mieux cibler la demande de légumes aux élèves afin d'en collecter moins car trois sacs Migros de légumes excédentaires ont été donnés à Emmaüs cette année car il n'était pas possible de les mettre tous dans le chaudron.

M. Rochette va transmettre les avis positifs à la commune.

## **3. Communications propres à l'école**

- Mme Brulhart Bourdy annonce au conseil que l'APEJD a tenu son assemblée générale en novembre 2011 et que l'association a en caisse suffisamment d'argent pour organiser un événement festif l'année prochaine.

Mme Bieler Dellamula a pris contact avec les deux maîtresses adjointes, Mme Guida et Mme Guéron et a convenu avec elles d'organiser une réunion « brainstorming » à laquelle participeront les parents désireux de s'impliquer ainsi que deux enseignants : un bal folk, un jeu de piste ?

- Mme Pasquier fait remarquer que la gym est souvent annulée le vendredi après-midi pour cause d'installation du local de vote dans la salle des Charmettes.  
Mme Mahler annonce que le local de vote sera déplacé à l'école des Promenades et qu'il ne devrait plus y avoir d'annulation de cours suite à ce changement
- Mme Brulhart Bourdy rend compte aux présents de ce qu'il s'est dit lors de la séance de réflexion du 29 novembre 2011 autour de la Zone 20, faisant suite à la lettre que le CoEt avait envoyé à la Mairie et à d'autres pétitions.

A la séance étaient présents Monsieur Walder (conseiller administratif), les architectes en charge du mandat, ainsi que Monsieur Filgueiras (CoEt de Jacques-Dalphin).

M. Rochette déclare que, les propositions avancées durant cette séance, pour améliorer la sécurité de circulation autour de l'école Jacques-Dalphin, n'étant pas encore validées par le conseil municipal, il est préférable de n'en rien faire pour l'instant.

### **De 19h00 à 19h45 : Membres du Conseil de Jacques-Dalphin et des Promenades**

Présents : Mme Claire Brulhart-Bourdy, Mme Isabelle Pasquier Eichenberger, Mme Monique Collet, Monsieur Miguel Filgueiras, Monsieur Damien Rochette, Monsieur Patrick Coppex et Monsieur Claudio Sabato.

Mme Fernande Gerster, Monsieur Oscar Fontana. Monsieur Patrick Bodmer, Mme Béatriz Garcia.

Excusés : Mme Pascale Tappolet Jenny, Mme Florence Pieraggi, Mme Dominique Aranda, Monsieur Luigi Rota, Mme Camille Bieler Dellamula

Absent : Monsieur D. Le Mounier

<b>Ordre du jour</b>	<b>1.</b>	Communications
	<b>2.</b>	Bilan Sant« e »scalade
	<b>3.</b>	Divers

## 1. Communications

Mme Mahler annonce que le conseil d'établissement Promenades/Jacques-Dalphin va renouveler ses membres, comme il est prévu par le règlement et que les prochaines élections auront lieu le **3 mai 2012**.

Une lettre d'appel a été distribuée à tous les parents des deux écoles et **une séance d'information** aura lieu à l'aula de l'école des Promenades le **9 février 2012** en collaboration avec la directrice de l'école du Val d'Arve, Mme Corinne Gobet-Mahler.

Le dépôt de candidatures est fixé au **1 mars 2012** et le nouveau conseil siégera pour la 1<sup>ère</sup> fois en juin avec deux nouveaux représentants des parents et deux nouveaux représentants des enseignants pour chacune des deux écoles.

Les membres élus seront invités à **trois soirées de formation à l'aula Frank-Martin**, comme M. Beer l'avait annoncé.

**Le jeudi 24 mai 2012**

### **La politique éducative à l'Etat**

- La politique éducative et les 13 priorités du DIP
- Le rôle de la DGEP
- Le cadre légal et institutionnel
- Le cadre budgétaire et l'autonomie

### **Le conseil d'établissement**

- La composition du conseil d'établissement
- Les compétences du conseil d'établissement
- Les objectifs du conseil d'établissement
- Le rôle des différentes composantes
- Le règlement du conseil
- Les compte-rendus

**Le jeudi 27 septembre 2012**

### **Le fonctionnement d'un établissement scolaire**

- L'organigramme de l'établissement
- L'organisation des classes
- L'affectation du personnel
- La collaboration entre enseignants (TTC, conseil des maîtres, ...)
- La collaboration avec les partenaires externes et le travail en réseau
- La collaboration avec les autres occupants de l'école: concierge, parascolaire, infirmière, éducateurs, club sportif, ...

**Le jeudi 1er novembre 2012**

### **L'évolution du système éducatif suisse et genevois**

- Harnos et le PER
- Le nouvel horaire scolaire
- Le projet d'établissement

Le prochain conseil d'établissement aura lieu le

**mardi 27 mars 2012 de 18h00 à 20h00**

en présence des parents qui se seront annoncés pour y assister en spectateurs.

Mme Mahler encourage les membres présents à lui faire parvenir des sujets à mettre à l'ordre du jour de ce CoEt.

## **2. Bilan Sant « e »scalade**

Le bilan est positif car le nombre d'enfants participant à la course et aux entraînements a augmenté par rapport à l'édition 2010.

Mme Mahler remercie Mme Brulhart Bourdy pour avoir aidé à l'organisation des binômes pour les échauffements des enfants avant la course de samedi. Mme Collet souligne que toutes les écoles participant à Sant « e »scalade ne fournissent pas un encadrement de cette qualité, où les enfants se sentent rassurés.

Mme Mahler remercie également M. Filgueiras pour être allé chercher tous les dossards et avoir organisé et mis en place les trois parcours d'entraînements.

M. Filgueiras remercie Mme Weber-Rochat pour avoir étoffé la partie didactique sur la diététique, les conseils sur la nourriture prodigués aux enfants avant les entraînements du jeudi. Il a constaté que ceux-ci s'en souviennent bien.

Mme Garcia pour sa part a constaté que les enfants appréciaient beaucoup les entraînements en commun du jeudi.

Le lieu de rendez-vous au Musée Rath a été jugé excellent car plus visible. Il y avait trois tables avec des pâtisseries pour accueillir les coureurs et leurs parents.

Enfin Mme Mahler remercie la commune pour avoir livré des pique-niques aux enfants inscrits au parascolaire. L'année prochaine, une meilleure anticipation de l'événement devrait permettre d'améliorer encore l'organisation pour le parascolaire.

## **3. Divers**

Pas de divers.

### **De 19h45 à 20h15 : Membres du Conseil des Promenades**

Présents : Monsieur Damien Rochette, Mme Fernande Gerster, Monsieur Oscar Fontana, Monsieur Patrick Bodmer, Mme Béatriz Garcia.

Excusés : Mme Florence Pieraggi, Mme Dominique Aranda, Monsieur Luigi Rota

<b>Ordre du jour</b>	1.	Communications propres à l'école
	2.	Bilan fête de l'Escalade

### **1. Communications propres à l'école**

Mme Gerster informe le CoEt que le pique-nique de sa fille a été volé pendant les entraînements de Sant « e »scalade. Une solution doit être trouvée afin que cela ne se reproduise pas ; fermer à clé les vestiaires pendant les entraînements pourrait résoudre ce souci.

### **2. Bilan de la fête de l'Escalade du vendredi 9 décembre**

Le bilan est très positif avec le cortège traditionnel qui a bien fonctionné avec les élèves de Jacques-Dalphin. Le parcours du trajet a bien convenu.

M. Bodmer regrette un peu la forme qu'a pris la traditionnelle fête de l'Escalade de l'école des Promenades depuis deux ans. Le vin chaud et la soupe sont servis sous le préau par les enseignants en haut; l'APEP organise la raclette dans la salle des loisirs en bas afin que les parents puissent se restaurer au chaud. Avoir 2 lieux distincts scinde les participants en deux groupes : ceux qui sont au centre des loisirs et ceux qui sont dehors.

M. Fontana rappelle que cette initiative de réserver le centre des loisirs est venue car les parents et les enseignants restaient peu longtemps à cette fête car ils avaient froid.

M. Bodmer trouve que les idées de l'APEP sont excellentes mais peut-être faudrait-il conserver la fête de l'Escalade avec seulement la soupe et le vin chaud, et l'organiser à la salle des loisirs avec la raclette tous les deux ans.

Il restait trop de soupe car les élèves avaient apporté trop de légumes. L'année prochaine il faudra cibler les légumes par classe afin qu'il en reste moins. Sinon relève Mme Gerster, il faudra prévoir d'en faire don à des organismes caritatifs comme Emmaüs.

Mme Mahler lève la séance et remercie les participants en rappelant que le prochain et dernier CoEt aura lieu le mardi 27 mars 2012 et qu'un repas sera organisé mardi soir 22 mai 2012 (*des informations à ce sujet parviendront aux membres du CoEt ultérieurement*).